

INDIVISION MERCIER DE LÉPINAY

KERBOURI, 44410 ASSERAC

Mél : indivision@lepinay.org

Le 7 décembre 2003

Réf. :
Assérac (Loire-Atlantique)
Implantation d'aérogénérateurs

Projet Théolia

Société Anonyme THEOLIA
Domaine du Petit-Arbois
Bât. Beltram - BP 58

13545 AIX EN PROVENCE CEDEX 4

à l'attention de Pascal Berlu

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande téléphonique, je vous confirme, après avoir consulté mes frères et sœur, que nous ne voyons pas d'inconvénients à ce que vos géomètres réalisent tous les relevés (topographie, végétation, etc.) qui vous sont nécessaires sur les terrains qui nous appartiennent à Assérac (Loire-Atlantique).

J'appelle toutefois votre attention sur le fait que certaines parcelles sont louées et qu'il vous appartient, préalablement, d'obtenir des locataires concernés l'autorisation nécessaire pour y pénétrer.

La présente autorisation ne préjuge en aucun cas de la décision que nous pourrions, le cas échéant, être amenés à prendre quant à l'implantation d'une ou plusieurs éoliennes sur des terrains nous appartenant : comme nous vous l'avons déjà indiqué, la nature et la médiocre qualité des rares documents que vous nous avez fournis, de surcroît en nous demandant explicitement de ne pas les communiquer, d'une part, votre refus de réaliser une concertation préalable, d'autre part, nous ne nous placent pas en situation de décider d'une manière responsable.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments distingués,

Au nom des indivis et de l'usufruitier,



L'un d'eux.

Copie : Vincent Belliot
Jean-Claude Belliot
M. le maire d'Assérac